

## COMMUNE DE DOMANCY - CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	: 19
Nombre de membres élus	: 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ou représentés	: 14
Date de convocation	: 13 septembre 2022
Date d'affichage de la convocation	: 13 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois de de septembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil municipal en mairie de Domancy, sous la présidence de Monsieur Serge REVENAZ, Maire de Domancy.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :

Mesdames et Messieurs Serge REVENAZ, Fabienne PEDERIVA, Michel MEDICI, Marie-Paule MOULIN, Philippe LUX, Pascale DEDIEU, Jean-Paul MUGNIER, Ivane BUISSON, Philippe PERNAT, Steve CHALLAMEL, Florent MARQUET et Richard MELENDEZ.

ABSENTS EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs Christian CHALLAMEL, Sabine SOCQUET-CLERC, Christine BIBOLLET, Pascale DESCHODT, Natacha JACQUEMET, Caroline SEIGNEUR et Alain LIONS.

#### POUVOIRS :

- Madame Sabine SOCQUET-CLERC a donné pouvoir à Monsieur Serge REVENAZ
- Monsieur Christian CHALLAMEL a donné pouvoir à Monsieur Steve CHALLAMEL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Steve CHALLAMEL a été désigné comme secrétaire de séance.

### OUVERTURE DE LA SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

En préambule à ce Conseil Municipal, Monsieur Jean-Paul MUGNIER tient à remercier les élus et les agents du service technique qui ont participé à l'organisation de la Fête à l'ancienne.

### INFORMATIONS

Monsieur Steve CHALLAMEL se propose comme secrétaire de séance. Cette proposition est retenue.

### ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Communication ayant été faite, le procès-verbal de la séance du 26 août 2022 ne fait l'objet d'aucune remarque. Les points du jour donnant lieu à décision ont été adoptés après délibération par vote à main levée.

#### **FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - Décision modificative n°1 - DEL 2022 064**

*Lecture du projet de délibération*

**UNANIMITÉ**

#### **FINANCES –BUDGET PRINCIPAL - Affectation des résultats - DEL 2022 065**

*Lecture du projet de délibération*

**UNANIMITÉ**

#### **FINANCES –BUDGET EAU - Affectation des résultats - DEL 2022 066**

*Lecture du projet de délibération*

**UNANIMITÉ**

#### **FINANCES – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS – ANNÉE 2022 - DEL 2022 067**

*Lecture du projet de délibération*

**UNANIMITÉ**

**Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie - DEL 2022 068**

*Lecture du projet de délibération*

**UNANIMITÉ**

Madame Pascale DEDIEU demande si la médecine du travail est réactive ?

Monsieur le Maire répond oui et précise que les visites médicales se déroulent en mairie.

**Adhésion à la convention de mise en œuvre de la médiation préalable obligatoire placé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie - DEL 2022 069**

*Lecture du projet de délibération*

**UNANIMITÉ**

**RESSOURCES HUMAINES – AVANCEMENT DE GRADE - DEL 2022 070**

*Lecture du projet de délibération*

**UNANIMITÉ**

**DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A M. Le MAIRE  
(pour information au conseil municipal, suite à la délibération du 03 juin 2020)**

Le Conseil Municipal prend note de la décision suivante :

Numéro	Parcelle(s)	Adresse	Surface	Décision
DIA07410322A0017	A3293	342 route de Létraz	506	Décision de renonciation
DIA07410322A0018	A3061/A3063 / A3064	1236 Imp.des Perce-Neige	un appartement de 58,90m <sup>2</sup> dans une maison	Décision de renonciation
DIA07410322A001	B995	969 rte de la Grangeat	2620	Décision de renonciation

**QUESTIONS DIVERSES**

Madame Fabienne PEDERIVA informe les membres du Conseil Municipal de la dissolution de la Régie Cantine Garderie, à compter du 31 août 2022. Un rôle sera établi pour la facturation. La trésorerie gèrera le recouvrement des créances.

Monsieur Richard MELENDEZ fait noter qu'il a participé à la réunion des "exclus du Covid" qui a réuni pas loin de 400 participants à la Tour Carré.

Madame Pascale DEDIEU demande comment s'est passée la rentrée scolaire dans les écoles de la commune.

Madame Marie-MOULIN apporte les précisions suivantes :

- 190 enfants pour l'année scolaire 2022-2023 : 73 maternels et 117 élémentaires
- Garderie du matin : 10 à 15 enfants - Garderie du soir : 40 à 52 enfants
- Restauration scolaire : 38 à 45 maternels et 85 à 100 élémentaires
- Accueil du mercredi : 07 enfants pour la journée et + 12 enfants matin ou l'après-midi

Madame Pascale DEDIEU remercie Monsieur le Maire et ses adjoints pour le bilan des 2 années de mandat, qui a été envoyé à l'ensemble des conseillers.

Monsieur Michel MEDICI informe les membres du Conseil d'une éventuelle révision et / ou modification allégée du PLU voté en 2021. Ce projet sera discuté en commission d'urbanisme.

Madame Ivane BUISSON propose une journée conviviale avec l'ensemble du Conseil.

LA SÉANCE EST LEVÉE A 19H00.

*Compte-rendu approuvé à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 18 novembre 2022. Les remarques émises lors de son approbation figureront dans le prochain compte-rendu.*